

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du
Comité syndical

Réunion du lundi 27 novembre 2023

Date de convocation : 2 octobre 2023	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 29 novembre 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2023-37
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Programme pluriannuel d'investissements (PPI) 2024-2027

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le VINGT-SEPT du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures 10 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 octobre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers

M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. BARIBAS Patrick, suppléant de M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNÉ Gilles, délégué du canton de Matha
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués.

M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac, excusé
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire, excusé
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président rappelle que le contrat de concession passé avec EDF et Enedis en 2020 prévoit que, à l'intérieur du schéma directeur des investissements applicable sur toute la durée de la concession, des programmes pluriannuels d'investissement quadriennaux (PPI) soient convenus entre le SDEER et Enedis, qui répondent à des objectifs de qualité de la distribution, de fiabilité du réseau et de réactivité en cas d'incident sur le réseau.

Les principaux objectifs du schéma directeur des investissements sont les suivants :

- Le critère B (durée de coupure en basse tension) est aligné sur la valeur nationale, en moyenne glissante et à 10 % près ;
- Les conducteurs aériens de faible section sur lignes principales HTA seront éradiqués (stock de 5 km) ;
- 47 km de câbles HTA et BT à papier imprégnés seront remplacés ;
- 71 poches de réseau HTA occasionnant des dépassements de seuil de qualité, seront équipées d'organes de manœuvre télécommandés ;
- 90 km de réseaux BT à fils nus de faible section seront remplacés par des câbles isolés (sur un stock d'environ 130 km) ;
- Les lignes HTA bénéficieront d'un cycle de maintenance et de fiabilisation sur 25 ans. En cas d'impossibilité de fiabilisations, elles seront remplacées, avec priorité à un enfouissement du réseau.

En 2020, le 1^{er} PPI, couvrant les années 2020-2023, avait défini les objectifs suivants :

- Les conducteurs aériens de faible section sur lignes principales HTA seront éradiqués ;
- 15 km de câbles HTA et BT à papier imprégnés seront remplacés ;
- 30 poches de réseau HTA occasionnant des dépassements de seuil de qualité, seront équipées d'organes de manœuvre télécommandés ;
- 25 km de réseaux BT à fils nus seront remplacés par des câbles isolés.

Pour l'établissement du deuxième PPI, appelé à couvrir les années 2024 à 2027, M. le Président explique que des négociations se sont déroulées au cours de l'année 2023. Elles ont conduit à ce que les dispositions du PPI 2020-2023 soient reconduites et adaptées.

Ainsi, M. le Président propose au Comité que les objectifs suivants soient fixés pour cette période :

- 15 km de câbles HTA et BT à papier imprégnés seront remplacés ;
- 25 poches de réseau HTA occasionnant des dépassements de seuil de qualité, seront équipées d'organes de manœuvre télécommandés ;
- 25 km de réseaux BT à fils nus seront remplacés par des câbles isolés.

En outre, Enedis initie actuellement son programme de rénovation programmée, et propose un objectif de fiabilisation de 270 km de réseau HTA sur la période, incluant le renouvellement de 10 km de réseaux.

Enfin, Enedis accepte d'effectuer un diagnostic sur le réseau desservant des clients mal alimentés de façon récurrente en tenue de tension et continuité d'alimentation et, si cela s'avérait nécessaire, de transmettre des fiches de propositions de travaux à la maîtrise d'ouvrage concernée (Enedis ou le SDEER, selon les cas).

M. le Président soumet à l'approbation du Comité un projet d'avenant au Contrat de concession en ce sens.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Approuve le projet d'avenant au contrat de concession qui lui a été présenté pour le PPI 2024-2027 ;
- 2 - Donne mandat à M. le Président pour signer l'avenant avec Enedis et EDF.

Nota : l'avenant au contrat de concession est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*